

Pardonner

Pardonner. Pardonner jusqu'à soixante dix fois sept fois. Pardonner à ceux qui nous ont fait du tort, pardonner sans mesure, et pardonner à chaque fois, ce qui est peut-être plus fort que tout, « du fond de notre cœur » ! « Plus fort que tout », car enfin : ne pas répondre au mal par le mal, ne pas rendre coup pour coup aux offenses qui peuvent nous être faites, aux attaques dont nous pouvons être l'objet, s'abstenir du moins d'alors protester, ou de nous défendre... passe encore, quoique cela soit déjà éminemment difficile. Mais pardonner « du fond de son cœur », comme nous le demande pourtant le Christ : voilà bien qui passe en effet toute mesure ! Voilà bien qui semble, non seulement rigoureusement impossible, mais encore contraire, le cas échéant, au sens de la justice la plus élémentaire ! Car le mal est à l'œuvre, et en ce bas monde ce sens de la justice, justement, attire souvent sur ceux qui en sont animés et qu'il inspire l'hostilité des méchants ! La charité du Christ nous commande-t-elle de ne pas répondre à ceux-là non plus, et même de les aimer « de tout notre cœur », puisqu'il nous faut aimer nos ennemis ? Demandera-t-on, au nom du caractère à première vue inconditionnel du « pardon » chrétien, à un rescapé d'Auschwitz de « pardonner » à ses bourreaux, et « du fond du cœur », encore ? Sans aller jusqu'à de tels exemples extrêmes, je suis à peu près certain de ne pas me tromper, en affirmant que tous, ici, même dans cette église, nous éprouvons de sérieuses difficultés à comprendre le « commandement de l'amour », indissociable du « pardon » au sens le plus fort. L'amour ne se « commande » pas, comme on dit, Pardonner « du fond du cœur », non plus. Et il peut même résider, dans certains discours dégoulinants de morale, et prononcés un peu trop légèrement à propos de cette nécessité du « pardon », quelque chose de profondément culpabilisateur. Quelqu'un m'a fait du tort, un tort cruel et que je ne peux oublier, un tort qui, même, la chose peut arriver, m'inspire à son endroit une invincible animosité, contre laquelle ma volonté ne peut rien... mais cela fait-il de moi un mauvais chrétien ? Mon incapacité à pardonner du fond de mon cœur celui qui s'est rendu coupable contre moi d'une offense me rend-il moi-même coupable ? Comme s'il fallait, ayant en effet subi une offense, que s'ajoute à la douleur de celle-ci celle de ne pouvoir m'en abstraire et de garder rancune, bien malgré moi ? N'y aurait-il pas là, dans le fond, une sorte de *double peine* : peine de l'offense, et peine de n'être pas un chrétien exemplaire ? Certes, je ne crois pas me tromper en affirmant que, tous autant que nous sommes, nous éprouvons, à un moment de notre vie, et en raison même de notre foi et du sérieux que nous mettons à la pratiquer, dans notre chair et dans notre âme la morsure de cette « double peine ». Qui sait, peut-être même peut-il nous arriver d'envier, en de telles circonstances, ceux qui n'ont pas la foi, et qui n'auront donc aucun tourment de conscience dans le fait, tellement humain par ailleurs, de nourrir quelque ressentiment contre leur ennemi, ou quelque puissant désir de vengeance – ni aucun scrupule particulier à tendre le poing plutôt que l'autre joue ! Notre foi, chers amis, s'apparenterait-elle donc, tout compte fait, en un instrument de torture ? On murmure dans nos églises les mots de l'amour, mais on y

sue à grosses gouttes. L'idéal du pardon, et du pardon « du fond du cœur », idéal parfaitement inaccessible, serait-il donc pour nous une occasion de chute ? Chacun comprendra en tout cas, je pense, qu'il convient d'en parler avec une infinie délicatesse et une infinie modestie !

Cependant que nous dit l'évangile de ce jour ? Le « pardon » est-il aussi « inconditionnel » que cela, comme je l'évoquais plus haut ? Faisons bien attention à ce que le Seigneur affirme. Si les mots ont un sens, « pardonner » est *remettre les dettes*. L'amour de Dieu, dont la mesure est qu'il aime sans mesure, efface nos fautes, efface nos dettes, et, de ce point de vue, celui qui se sait pardonné, celui dont les dettes sont remises, ne pourra qu'effacer à son tour celles qu'on lui doit ; Mais c'est bien de « dettes » qu'il s'agit dans tous les cas, et, par-dessus tout, de *reconnaissance de dettes*. Pour le dire très simplement (et voilà bien, je l'espère, qui rassurera bon nombre d'entre nous !), le « pardon », pour être accordé, et même être effectif, suppose nécessairement une *demande de pardon*. L'offense, pour être effacée, suppose que son auteur reconnaisse ses torts : « Tombant à ses pieds, son compagnon le suppliait ». Sans supplications de ce genre, le pardon, redisons-le, est même rigoureusement impossible, sans objet, hors de propos. Au nombre des sentences culpabilisatrices que j'évoquais aussi, il y a cette phrase, si aisément prononçable : « Il faut pardonner ». Manière de reconnaître implicitement qu'il y a donc eu offense contre celui à qui l'on inflige cette sentence... mais encore faudrait-il, avant d'asséner aussi légèrement une telle phrase à l'offensé, s'assurer aussi que l'offenseur est lui-même entré dans une démarche de pardon ! Pardonner est une chose, mais demander pardon en est une autre – et le propre des scélérats de toutes espèces est qu'ils ne demandent justement pas pardon. Quand bien même, par extraordinaire, le leur accorderait-on sans qu'ils l'aient demandé, qu'ils n'en comprendraient tout simplement pas le sens ni la valeur, le considérant, eux mieux, comme une marque de faiblesse. Pardonner à un pécheur sans scrupules, c'est-à-dire à un homme incapable de reconnaître ses torts, incapable d'humilité et de remise en question, ce serait comme « jeter des perles aux pourceaux », pour reprendre d'autres mots de l'Evangile. Le malheur étant d'ailleurs que les hommes sans scrupules, incapables de reconnaître leurs torts, sont souvent aussi très prompts à pointer du doigt les offenses, réelles ou supposées, dont ils s'estiment victimes. Le malheur étant que ceux qui ne se sentent jamais coupables de rien sont les plus enclins à adopter des postures en effet victimaires, du haut desquelles ils accuseront et prendront un malin plaisir à culpabiliser les autres. Le pardon ne se réclame pas comme un dû ; il se demande comme une grâce – voilà ce que ceux-là ignorent, et qui les rend absolument hermétiques au véritable sens du « pardon » : accordez-le leur autant que vous le voudrez, jusqu'à soixante dix fois sept fois, à chaque fois votre pardon glissera sur leur épiderme de petites victimes comme une eau pure sur des plumes de canard. Ils connaissent le mot, cela oui ! mais ils ignorent la chose – et se payeront de cette ignorance de la chose par un usage intempestif du mot – et toujours à leur avantage !

Bref, plus important que le pardon est peut-être de demander pardon. Si un offenseur quelconque vous demande pardon, alors précipitez-vous pour l'accueillir comme il le mérite. Sa demande à vrai dire annule *déjà* la faute. Venant du cœur, elle touchera votre cœur, et c'est du cœur que viendra votre pardon. Mais quant aux personnes qui se gargarisent du mot sans connaître la chose, qui ne demandent jamais pardon pour rien, qui ont « la bénédiction à la bouche et la sentence au cœur », comme l'écrira Camus... secouez la poussière de vos souliers, et passez votre chemin.